

**61ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies
Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement.**

14-15 septembre 2006

*Monsieur le Président,
Mesdames Messieurs les Représentants des Etats membres,
Mesdames, Messieurs.*

Le Directeur des Nations Unies pour les Migrations et le Dialogue de Haut Niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies

l'investissement consenti dans le capital humain et une entrave au développement des services sociaux et du secteur privé.

En ce sens, le Gouvernement haïtien souhaiterait travailler de concert avec les pays de destination pour promouvoir les politiques et les programmes qui pourraient encourager les migrants professionnels à contribuer de manière puissante au transfert de technologies, au partage de connaissances, compétences et contacts avec leur pays d'origine.

La République d'Haïti, quant à elle, est pleinement consciente que son développement et la gestion de la question migratoire sont et demeurent sous la responsabilité de son gouvernement. Du reste, et grâce à l'appui technique de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le gouvernement a déjà mis sur pied un groupe interministériel et intersectoriel qui travaille à la formulation d'une politique migratoire en faveur et sur la migration de main